

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

RESERVATION

La réservation ne devient définitive qu'à réception d'arrhes d'un montant correspondant à 30 % du total de la prestation. Le versement des arrhes scelle le contrat entre l'hôtelier restaurateur et le client, qui ainsi accepte les présentes conditions générales de vente.

Les arrhes sont des sommes versées par un client avant la livraison des biens ou avant l'achèvement d'une prestation de service. L'abandon des arrhes constitue l'abandon d'un contrat. Dans le cas d'une vente, l'acheteur se réserve ainsi le droit de ne pas donner suite (auquel cas le vendeur conserve les arrhes en dédommagement).

En France, les arrhes sont régies par l'article 1590 du Code civil (créé par la Loi 1804-03-06 promulguée le 16 mars 1804) : « Si la promesse de vendre a été faite avec des arrhes chacun des contractants est maître de s'en départir, celui qui les a données, en les perdant et celui qui les a reçues, en restituant le double. »

Pour toute réservation de chambres ou de prestations groupes au restaurant, scellera le contrat entre le client et l'hôtelier restaurateur, conformément aux présentes conditions générales de vente soit le prépaiement total de la prestation à l'avance, soit un versement de 30% d'arrhes avec règlement du solde de la facture sur place, sans échéance.

Les arrhes ne sont déduites qu'en fin de séjour ou au moment de la prestation (repas, séminaire...) si le séjour ou la prestation ont été exécutés dans leur intégralité, donc sans modification de dates, réduction du nombre de nuits, modification du nombre de personnes et s'il est conforme à la réservation initiale.

Le paiement des arrhes par carte bancaire sur notre site internet sont effectués par le biais du système sécurisé One Shot Pay, qui utilise les protocoles de sécurité nécessaires afin que les données soit protégées sur le réseau.

Toute réservation avec versement d'arrhes vous sera confirmée par écrit (courrier ou e-mail)

Si cette confirmation ne vous a pas été délivrée, les présentes conditions générales de vente sont tout de même applicables (consultables sur notre site internet).

CONDITIONS D'ANNULATION

Dans le cas d'une réservation de séjour "individuel" (moins de 3 chambres), si l'annulation survient à moins d'un mois de la date d'arrivée prévue, les arrhes sont conservées dans leur intégralité.

Dans le cas d'une réservation de séjour "de groupe" (3 chambres ou plus) si l'annulation survient à moins de trois mois de la date d'arrivée prévue, les arrhes sont conservées dans leur intégralité.

Dans le cas d'une réservation de prestation restaurant, si l'annulation survient à moins d'un mois de la date d'arrivée prévue, les arrhes sont conservées dans leur intégralité.

Dans le cas d'une modification de la prestation en cours de séjour ou moins de deux semaines avant la date du début de séjour ou de la prestation (réduction du nombre de nuits, de personnes ou de chambres, nombre de personnes pour le restaurant...) les arrhes sont restituées dans leur intégralité mais la réservation initiale reste la base de toute facturation.

REGLES DE SEJOUR

Notre établissement est totalement non-fumeur (y compris à la fenêtre des chambres et sur la terrasse). Merci de penser aux gens qui séjourneront dans notre auberge après vous. Notre terrasse extérieure est à votre disposition, avec cendriers.

Toute boisson ou nourriture extérieure consommée au restaurant ou dans les lieux communs (salons, terrasse) sera assujettie à un « droit de bouchon » de 50% du prix de vente de la boisson (prix constaté dans l'établissement si celle-ci est vendue sur place, ou prix moyen pratiqué dans les établissements équivalents) et du prix d'un menu par personne et par repas. Dans tous les cas une demande devra être faite auprès des responsables de l'auberge. La consommation de nourriture et boissons non fournis par nos soins et venant de l'extérieur est strictement interdite dans les chambres. En cas de manquement il vous sera facturé l'équivalent d'un menu, ou d'une boisson vendue à l'auberge ou au prix constaté ailleurs, par personne, par repas (petit déjeuner, déjeuner et dîner) et par jour.

Nous essayons au maximum de respecter notre environnement et afin que vous puissiez nous y aider, nous avons affiché dans chaque chambre quelques conseils à suivre pendant votre séjour. Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte.

Les chambres sont prêtes à partir de 17h00 et doivent être libérées à 10h30 au plus tard le jour du départ.

Tous dégâts (dégradations, casse, trou, tâches indélébiles...) seront à régler à votre départ (montant correspondant à la facture d'achat du matériel endommagé ou à la remise en état de celui-ci).

LITIGES ET RECLAMATIONS

« Après avoir saisi le service client de l'établissement par courrier recommandé avec accusé de réception, et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 1 mois, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel »